

---

## Les Écoles nouvelles. Ecole des Roches. Collège de Normandie. Ecole de l'Ile-de-France. Ecole de l'Esterel. Ecole du Sud-Est.

**Numéro d'inventaire** : 1979.34469 (1-2)

**Auteur(s)** : Henri Brelet

**Type de document** : article

**Éditeur** : Revue Universelle

**Période de création** : 1er quart 20e siècle

**Date de création** : 1904

**Description** : 6 feuilles. Les bords sont en mauvais état.

**Mesures** : hauteur : 320 mm ; largeur : 248 mm

**Mots-clés** : Monographies / Enseignement post-élémentaire et secondaire général

**Filière** : Lycée et collège classique et moderne

**Niveau** : Post-élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 5+5

Mention d'illustration

ill.

## Le Voyage de Thiers à travers l'Europe et la Libération du territoire (1).

Il est peu de livres aussi émouvants pour un Français que les deux ouvrages publiés récemment par M<sup>lle</sup> Dosne en l'honneur de la mémoire de M. Thiers. Dans le premier, l'illustre homme d'État que la reconnaissance du pays, pour ses efforts pacifiques en 1870, appela à diriger ses destinées, retrace, par des notes inédites jusqu'à ce jour, la part considérable qu'il avait prise aux graves circonstances de la dernière guerre, et à la présidence de la République pendant trois années. Ces notes précieuses permettent d'apprécier le véritable caractère des événements qui, de 1870 à 1873, firent dépendre le sort de la France de la sagesse et du dévouement de M. Thiers. Le second ouvrage contient la correspondance authentique échangée entre M. Thiers, le général de Manueff, commandant en chef de l'armée d'occupation, M. Pouyer-Quertier, ministre des Finances, M. de Rémusat, ministre des Affaires étrangères, M. de Saint-Vallier, M. de Gontaut-Biron, notre ambassadeur à Berlin, et le comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris. C'est là que se trouve l'histoire exacte et complète de la libération du territoire, œuvre difficile et délicate qui honorerait à jamais le nom de M. Thiers. Parmi les documents contemporains, je n'en connais point qui offrent plus d'intérêt que ces notes et ces correspondances. Elles méritent une étude spéciale et j'ai d'autant plus de plaisir à la faire, même sommairement, qu'ancien archiviste à l'Assemblée nationale, j'ai noté scrupuleusement tous les événements de cette époque dramatique. J'ai vu en quelque sorte l'histoire se faire sous mes yeux. J'ai assisté à toutes les séances de l'Assemblée et j'ai entendu, avec une émotion que je ressens encore, aussi bien les cris de douleur arrachés à nos représentants par les exigences implacables de l'ennemi que les cris de joie qui saluaient une libération anticipée, le relèvement inespéré de la France meurtrie et condamnée à mort. J'avais, avant les séances de Bordeaux, essayé de relever toutes les informations possibles sur les généreuses tentatives de M. Thiers pour faire intervenir l'Europe en notre faveur, et ces souvenirs étaient restés pour moi inoubliables. Les publications dont j'ai à parler les ravivent heureusement.



Adolphe THIERS (1797-1877).  
Phot. Pierre Petit.

Le 12 septembre 1870, M. Thiers, qui avait accepté la pénible mission d'aller visiter les diverses cours européennes pour provoquer leur intervention, quitta Paris et se rendit à Londres. Dès le 13, il vit lord Granville, ministre des Affaires étrangères, et lui rappela notre vieille alliance et notre confraternité d'armes en Crimée. Lord Granville, après des assurances très amicales, fit comprendre au négociateur que l'Angleterre ne pouvait pas s'exposer à déplaire à la Prusse et, par là même, à desservir la cause française. M. Gladstone parut moins rigoureux. Il consentit que l'Angleterre se fit l'intermédiaire d'une proposition tendant à obtenir une entrevue entre M. de Bismarck et M. Thiers, lequel traiterait directement des moyens d'arriver à la paix. Les Anglais voulaient bien être simples intermédiaires, mais sans provoquer aucune solution.

Après avoir été à Londres, M. Thiers se rendit à Vienne. M. de Beust, le ministre des Affaires étrangères d'Autriche, le reçut avec une amabilité plus grande que ne l'avait témoignée lord Granville. Mais il lui fit observer tout de suite que l'armée autrichienne n'était pas prête, que la presse était gagnée à M. de

Bismarck, et que la cour elle-même hésiterait à attirer un nouvel orage sur l'Autriche. M. de Beust engagea M. Thiers à voir ce que voulaient exactement les Russes, puis à revenir à Vienne où les Autrichiens pourraient alors mieux se conformer à la conduite que le négociateur français attendait de leur part. Sans se décourager, M. Thiers se rendit à Saint-Petersbourg. Ici je cite quelques notes de l'illustre homme d'État.

Le mardi 27 septembre, au matin, M. Thiers, rompu, brisé, débarque à Saint-Petersbourg. L'ambassadeur de France, M. de Gabric, l'attend sur le quai et le prie, de la part du chancelier impérial, le prince Gortschakof, de prendre quelque repos.

« — Dites au prince, répond M. Thiers, que je serai chez lui cet après-midi, à deux heures. »

A l'heure dite, il se présente chez le chancelier, qui habitait un pavillon de Tsarskoïé-Sélo, n'ayant qu'une porte à franchir pour se rendre chez l'empereur.

La discussion commence aussitôt, et M. Thiers expose le but de sa douloureuse mission.

« Avant tout, raconte-t-il, je passe à la question qui, en Russie, préoccupait tout le monde : celle de la République. Le prince Gortschakof, qui aime à se montrer exempt de préjugés, m'avoua que la République ne lui causait aucune crainte et qu'il savait de bonnes républiques.

« — Oui, lui dis-je, c'est une république (celle des États-Unis) qui est aujourd'hui le meilleur de vos amis. Et peut-être y en aura-t-il bientôt deux dans vos affections ; au moins, je le souhaite.

« — Je le voudrais bien, répondit en souriant le prince ; mais ici, on se demande si la République est chez vous quelques chose de bien sérieux, et vous ne pourriez affirmer qu'elle existera longtemps. »

Cependant, sur le but même de sa démarche, l'intervention de la Russie, M. Thiers trouve le chancelier courtoisement inflexible. En vain, il le presse, le conjure, le supplie...

« — Que votre souverain, lui dit-il, parle pour nous avec une insistance qui signifie de sa part la volonté d'être écouté.

« — Eh quoi ! des menaces ? s'écrie Gortschakof, l'empereur n'en fera pas. Quand on menace, il faut être prêt à frapper !... »

Alors, en désespoir de cause, M. Thiers proposa la conclusion d'une alliance franco-russe.

« — Je dis que j'avais pleins pouvoirs pour proposer une alliance ; qu'il nous restait, dans le présent et dans l'avenir, assez de forces et de richesses pour faire de nous un allié qu'on ne rencontrerait pas deux fois, un allié surtout contre l'Allemagne, si près d'être formidable.

« — On nous a toujours promis cette alliance, me répondit Gortschakof ; le général Fleury nous en parlait sans cesse et nous ne l'avons jamais vu venir. Mais enfin je vous crois ; je sais que vous êtes un homme de parole ; cependant ce n'est pas aujourd'hui le moment de la conclure. Nous nous occuperons plus tard d'unir la France à la Russie ; pour le moment, occupons-nous de la tirer du mauvais pas où elle se trouve. Et le prince Gortschakof renvoya M. Thiers au tsar Alexandre II.

L'empereur reçut le vieil homme d'État au Palais d'Hiver. Il l'accueillit avec déférence, mais avec froideur.

« — Ah ! monsieur Thiers, telles furent ses premières paroles, si l'on nous avait écoutés, si l'on nous avait écouté vous-même, nous n'assistions pas à l'affreuse guerre qui déchire et épouvante l'Europe ! »

L'entretien fut, d'ailleurs, comme la répétition de la conversation avec le chancelier. Là aussi, comme avec le prince Gortschakof, il fut question de la République.

« — Pour ce qui me concerne, déclara le tsar, je n'ai pas d'objection à faire à la forme républicaine. D'ailleurs, cela ne me regarde pas et ne regarde que la France. Je crains seulement les hommes de désordre et surtout l'instabilité, qui est si peu encourageante pour traiter avec un gouvernement. »

Longuement, M. Thiers plaida la cause de la France. Cherchant dans son cœur, dans son cerveau tout ce qui pourrait toucher le cœur et le cœur de l'empereur, il lui parla avec une éloquence émouvante ; il lui montra les dangers qu'allait faire courir à l'Europe l'ambition désormais sans bornes de la Prusse ; il l'adjura de ne pas laisser mutiler et écraser la France. En fin de compte, il lui proposa l'alliance de cette France aujourd'hui vaincue et démantelée, mais qui se relèverait prochainement de ses ruines et de ses cendres.

« Sa Majesté, ajoute M. Thiers, après m'avoir écouté gravement, m'interrompit avec émotion. — Je sais, monsieur Thiers, combien est sérieuse, pour l'Europe et pour mon empire, la création d'une puissance telle que vous la décrivez. Je voudrais bien acquiescer à une alliance comme celle de la France, alliance de paix et non de guerre et de conquête (et l'empereur appuyait sur ces derniers mots). Indiquez-moi le moyen de vous aider ; je l'emploierai volontiers. J'ai déjà fait entendre ma voix, croyez-le. Je recommencerai ; mais, enfin, je ne puis aller ni jusqu'à la guerre, ni jusqu'à des menaces qui mèneraient à la guerre, car je me dois avant tout à mon pays... »

« L'empereur, dit M. Thiers, était visiblement ému en prononçant ces paroles, et je sentis que j'étais arrivé à une limite qu'il ne fallait pas dépasser. Je me retirai. »

Le dimanche 2 octobre, M. Thiers était reçu à Tsarskoïé-Sélo par le tsarevitch — le futur empereur Alexandre III — et la tsarevna — la future impératrice Marie-Féodorovna, la mère de Nicolas II.

« C'était, dit M. Thiers en parlant du tsarevitch, un beau vaillant

(1) THIERS (Adolphe), *Notes et souvenirs, 1870-1873* (1 vol. in-8°). — *Occupation et libération du territoire, 1871-1873* (Paris, Calmann Lévy, 2 vol. in-8°).



## Les Écoles nouvelles <sup>(1)</sup>.

2<sup>e</sup> COLLÈGE DE NORMANDIE

Le collège de Normandie a été fondé en 1901 par de grands industriels de Rouen, auxquels sont venus s'adjoindre d'autres actionnaires de la région normande; c'est une société anonyme, dirigée par un conseil d'administration que préside M. Georges Leverdier, membre de la chambre de commerce de Rouen.

Il est situé au cœur de la haute Normandie, dans le département de la Seine-Inférieure, à l'entrée du petit village de Mont-Cauvaire, distant de 3 kilomètres de Clères, croisement des grandes lignes de Paris à Dieppe par Rouen, et du Havre à Amiens, Boulogne et Lille, position on ne peut plus favorable, à proximité des grandes villes manufacturières et commerçantes du nord-



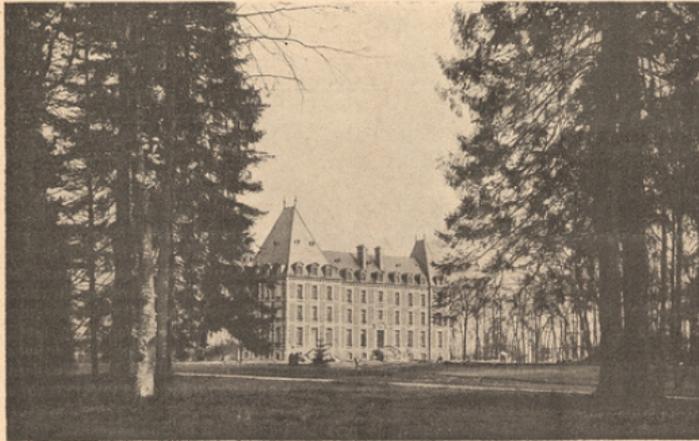
Collège de Normandie. — Chambre d'élève.

tares, comprenant, outre le château et ses communs, un parc de toute beauté avec des arbres deux fois séculaires, des futaies, des bois taillis, des pelouses et des prairies, une vaste ferme et ses nombreuses terres de labour. On ne peut rêver, pour une maison d'éducation, cadre plus gai ni plus sain.

Le collège de Normandie se compose à l'heure actuelle de deux maisons d'habitation : le château et la maison des Pommiers, à proximité, et disséminés dans le parc, le pavillon des classes, le pavillon de l'infirmerie, les anciens communs aménagés pour les divers usages de l'école; derrière, la machinerie, une véritable usine, avec sa pompe qui descend chercher l'eau à 240 mètres de profondeur et les machines électriques qui éclairent toutes les pièces du collège. Les enfants du culte catholique se rendent, pour la messe, à l'église du village tout voisin.

Le collège est dirigé par M. Duhamel, licencié ès lettres, licencié ès langues vivantes, ancien professeur au collège de Harrow (Angleterre).

La caractéristique du collège de Normandie est l'absence de dortoirs et de salles d'étude. Chaque enfant a, comme dans sa



Collège de Normandie. — La maison des Pommiers.

ouest et du nord, à deux heures et demie de Paris, à vingt minutes de Rouen.

La situation hygiénique n'est pas moins heureuse. Le domaine qui forme le collège est sur le faite d'un petit plateau qui, après s'être élevé en fortes montées boisées au-dessus de la vallée de Cailly au sud, de la vallée de Clères à l'ouest, va s'abaissant en pente très douce dans la direction du nord et de l'est; les bâtiments sont à un des points culminants du département de la Seine-Inférieure, 173 mètres d'altitude, à 35 kilomètres de la mer à vol d'oiseau : aussi l'influence de l'air marin y est-elle manifeste, et la jeunesse qui habite le collège peut-elle, par les soirées sombres, quand les nuages sont bas, voir le ciel éclairé des lueurs tournantes du puissant phare d'Ailly.

C'est l'ancienne propriété dénommée château du Fossé, domaine de 112 hec-



Collège de Normandie. — Château et bâtiment des classes.

(1) Voir *Revue Universelle*, 1904, p. 217.

Sciences morales  
et politiques

Les Écoles nouvelles.

École des Roches. — Collège de Normandie.  
École de l'Île-de-France. — École de l'Estérel.  
École du Sud-Est.

L'ENSEIGNEMENT secondaire, qui, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, était demandé par 20 000 familles, l'est aujourd'hui par plus de 200 000 (1). Il a donc mission de former cette élite de la société à qui sera confiée tout à la fois la garde de l'influence intellectuelle, littéraire, artistique du pays, et le développement de sa puissance économique, industrielle et commerciale (2) : double but à poursuivre, double caractère assigné ainsi à l'éducation (3).

Comment élever la jeunesse d'une manière à la fois libérale et utilitaire, comment concilier ces deux termes en

(1) COUBYA, *Rapport général à la Chambre des députés, fait au nom de la commission de l'enseignement : Plans d'études et programmes*, p. 3 et 26.

(2) « L'éducation morale et civique, qui est une nécessité pressante à tous les degrés, que l'école primaire s'efforce aujourd'hui de donner à tous, est deux fois nécessaire à ceux qui n'auront pas seulement à se conduire eux-mêmes, mais qui, par la parole, la presse, le livre, l'influence sociale feront l'esprit public et mèneront l'opinion. » (MARIOS, *Discipline. — Instructions, programmes et règlements de l'enseignement secondaire*, 1890.)

« L'enseignement secondaire prépare une élite, l'élite des chefs de la pensée et de l'action nationale... Cette élite comprend non seulement les futurs savants, les futurs écrivains, les futurs artistes, les futurs fonctionnaires supérieurs de divers ordres ; mais elle renferme aussi les chefs de toutes les professions sans exception aucune : finances, commerce, transports, industrie, agriculture, colonisation, tous ceux enfin qui, par leur intelligence, leur fortune, leur notoriété, leurs loisirs, peuvent exercer une influence sur leurs compatriotes. » (FOXCIN, *Enquête sur l'enseignement secondaire, Procès-verbaux des dépositions*, I, p. 343.)

(3) « Héritière d'un glorieux patrioisme, la France d'aujourd'hui ne doit rien abandonner de la France d'hier. Or, le premier titre de gloire de notre pays, c'est sa prééminence intellectuelle et artistique : notre premier devoir est d'exiger de l'enseignement secondaire qu'il maintienne, dans l'ordre spéculatif, l'excellence du génie national. La haute culture, qui peut être un luxe pour l'individu, n'est pas un luxe pour la nation. C'est la première et la plus impérieuse des nécessités. Qui oserait proposer la déchéance de l'esprit français ? D'autre part, il faut à la vie spéculative le large substratum de la vie économique. Si nous devons avoir le souci de conserver et d'accroître le trésor des richesses idéales de la France, nous ne devons laisser ni périr, ni diminuer la production des richesses matérielles. » (COUBYA, p. 24.)

« Nous devons, dans l'intérêt de la collectivité du monde du travail, du prolétariat lui-même, préparer une élite éclairée et libérale, une aristocratie d'esprit qui, s'élevant au-dessus du réalisme utilitaire, se voue aux recherches désintéressées, aux hautes spéculations et sauvegarde les intérêts permanents du pays. Nous devons, d'autre part, constituer fortement l'armée du travail, lui donner un état-major et des cadres... L'Université ne peut se contenter de préparer les jeunes gens qui lui sont confiés aux carrières libérales, aux grandes écoles et au professorat ; elle doit les préparer aussi à la vie économique, à l'action. » (*Lettre du ministre de l'Instruction publique au président de la Commission de l'enseignement de la Chambre des députés.*)

apparence contradictoires (1) ? C'est en cette unique question que réside tout le problème de l'enseignement secondaire, et c'est à la résoudre que sont appelées toutes les bonnes volontés. De là les efforts parallèles de l'État et de l'initiative privée : l'État, avec les modifications successives de ses programmes officiels (2) et la grande enquête ordonnée par la Chambre des députés (3) ; l'initiative privée avec les campagnes menées par Raoul Frary (4), Jules Lemaître (5), Bonvalot, Lavisse (6), Demolins (7), Hanotaux (8), tous universitaires ou amis non suspects de l'Université.

Mais l'État, par la multiplicité et l'importance des intérêts dont il a la charge, ne peut apporter à ses réformes toute la célérité désirable ; la difficulté du problème lui commande d'ailleurs une sage lenteur. De simples particuliers n'engagent pas des intérêts aussi considérables. Les courageux critiques qui attaquaient l'Université ont cru à la nécessité d'une action immédiate, et, dans un intérêt tout patriotique, ils ont voulu frayer la voie à l'État.

C'est l'éducation tout entière qu'ils se proposent de réformer selon les exigences de la société moderne, l'éducation sous ses trois aspects : éducation de l'intelligence, éducation de la volonté, éducation du corps. Si l'Université excelle à former les intelligences, son enseignement, disent-ils, n'a pas un caractère suffisamment pratique (9). Quant à la culture physique et morale, l'Université, par son organisation

(1) « La définition sociale de l'enseignement secondaire se résumera donc en une formule, dont les deux termes apparaissent contradictoires, et qu'il faudra pourtant concilier : il doit être à la fois libéral et utilitaire. » (COUBYA, p. 26.)

« Nous voulons qu'avec une provision d'idéal sans chimère, les jeunes Français soient munis déjà de connaissances positives et qu'ils n'aient pas appris à comprendre seulement pour exprimer, mais surtout pour agir. Cela, nous le voulons parce que nous en avons besoin. Et, ici, je retrouve ce qui doit être le second but de toute éducation publique, à savoir la référence de ses disciplines à un milieu donné. Ce milieu, c'est la France, la France telle qu'elle est au commencement du XX<sup>e</sup> siècle, avec ses transformations politiques, ses transformations sociales, ses transformations économiques, avec les contre-coups qu'ont fatalement sur elle les transformations qui s'accomplissent dans toutes les nations de l'ancien monde et du nouveau. Partout ce sont d'intenses courants, courants d'idées, courants de science, courants de richesses ; mise en valeur du soi, des forces de la nature et des forces de l'homme. Les âges classiques, qui furent grands, mais d'une autre grandeur, n'ont connu rien de pareil. On peut regretter que les temps soient changés regretter aussi les vies doucement coulées au charme des belles choses. Ces vies-là, bien peu les connaîtront maintenant. Il faut agir, sous peine de déprimer ; il faut affronter les courants, sous peine d'être laissé au rivage, comme une épave. Aussi un

enseignement national qui ne serait pas résolument moderne par la substance et par l'esprit, ne serait-il pas simplement un anachronisme inoffensif ; il deviendrait un péril national. » (LEARD, *Discours prononcé à l'ouverture de la session du Conseil académique*, nov. 1902.)

(2) Programmes de 1850, de 1885, de 1890, remaniés et retouchés à diverses dates, de 1902.

(3) Enquête sur l'enseignement secondaire, 1899.

(4) *La Question du latin*.

(5) *La Réforme de l'enseignement*. Conférence à la Sorbonne, 5 juin 1898.

(6) Conférences diverses. Conférence à la Sorbonne, 26 mai 1901, à propos de la fondation du collège de Normandie.

(7) DEMOLINS, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, 1897. — *L'École nouvelle*, 1899. — Et la réponse à M. Demolins : ANOLD, *A quoi tient la supériorité des Français sur les Anglo-Saxons*, 1899.

(8) *Du choix d'une carrière*, 1902.

(9) LAVISSE ; J. LEMAITRE ; DEMOLINS ; J. DURAMEL, *Comment élever nos fils*, 1901 ; etc.



Le parc d'une école nouvelle (collège de Normandie).

1904